



Procès-verbal de Comité de direction
Vendredi 20/09/2024

Compte rendu
N°03-2024

Présents:

<u>Collège 1</u>		<u>Collège 2</u>	
<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>	<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>
Coraline SAURAT	Marie-Claire DECHAUX		Alain COLLAUD
Arnaud CHATTARD	Gilbert MAUGIRON		Ricardo PEZ
Jean-Michel BRUGNERA	Franck GERBI		
Fabiola COUHIN	Philippe FAURE		

Membres qualifiés : Marie-Noëlle BATTISTEL, Gites de France, ESF Alpe du Grand Serre, le Petit Train de la Mure

Absents:

<u>Collège 1</u>		<u>Collège 2</u>	
<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>	<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>
Raymond MASLO	Richard BATKO	Franck PERRON	Gérard JACQUEMIN
Alain SIAUD	Fabienne PREVOT	Guillaume MACE	Raoul ATTANASIO
Alain MENDEZ	Pascal CHARLES	Nicolas CABUS	Magali MAZZEGA
			Stéphanie GIRARDEY
			Sœur Marie-France BROTHIER

Membres qualifiés :

Fabien MULYK, Parc des
Ecrins, Association des commerçants de l'Alpe du Grand Serre, EDF, WSA le Sautet, Association Savel Terre
d'Evasion

Excusés:

<u>Collège 1</u>		<u>Collège 2</u>	
<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>	<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>
Guillaume MONTANER		Christophe DAPPEL	
Damien GIRARD		Florian GARRIGUES	
		Paolo FONTEBASSO	

Membres qualifiés :

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents : 10 dont 4 titulaires et 6 suppléants

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix délibératives : 10

Ordre du jour

- Vote des délibérations :
 - Décision modificative n°2

- Répartition des primes aux salariés
- Bilan partagé des membres du Codir sur la saison estivale
- Bilan de Matheysine Tourisme et axes de réflexion pour l'avenir
- Perspectives d'évolution de Matheysine Tourisme
- Questions diverses

Monsieur le directeur rappelle l'ordre du jour et explique son souhait de voter les délibérations en début de séance.

Vote des délibérations

- **Décision modificative n°2**

M. le directeur explique qu'il convient de voter les ajustements de crédits pour équilibrer les écritures d'ordre et ouvrir le chapitre 013 en recette pour percevoir la part de subvention des contrats d'alternance.

La délibération est votée à l'unanimité.

- **Vote de la répartition des primes aux salariés**

M. le président explique, qu'en fin d'année, il avait été question d'augmenter les avantages aux salariés mais la forme n'avait pas été définie. M. le directeur rappelle que cette prime est nette de charges patronales et salariales.

2 propositions sont faites : l'une avantage les salariés permanents et la deuxième permet de verser la prime à chacun des salariés présents au 1^{er} septembre 2024. La répartition est faite selon l'ancienneté dans la structure.

M. le directeur met en avant les difficultés rencontrées par les saisonniers cette année et l'adaptabilité dont ils ont fait preuve.

Mme Battistel expose que le personnel était auparavant recruté et géré par le Sivom et explique que, lorsqu'une structure récupère une compétence, elle doit transférer les charges pour permettre de continuer le service. M. Maugiron met en avant l'investissement fait sur le matériel et le mobilier cette année ; les coûts seront donc moindres sur ce pôle les années suivantes.

Concernant la maison du tourisme à Corps, une réunion doit avoir lieu avec les élus pour voir si un transfert de compétence aura lieu ou si une convention est à nouveau signée en 2025.

M. Collaud demande pourquoi le saisonnier du bureau d'information de la Morte n'est pas dans la proposition 2. Le directeur explique que son contrat est fini au 1^{er} septembre et que seuls les employés en poste après la date de signature de la DUE (déclaration unilatérale de l'employeur) peuvent percevoir la prime.

L'assemblée vote pour la proposition 2 à 10 voix contre 0 pour la proposition 1.

La délibération est votée à l'unanimité.

Bilan partagé des membres du Codir sur la saison estivale

Le directeur propose à chacun des membres présents de donner son ressenti sur la saison, les points positifs et les points négatifs. L'objectif est de voir si le ressenti sur le terrain est le même que celui de l'équipe d'accueil. M. le président explique que le 04 octobre aura lieu le bilan de fin de saison estivale et que ce retour servira de piste de travail.

- M. Pez pour le Camping de Ser Sirant : M. Pez explique que la saison est mitigée ; les chiffres sont mauvais notamment à cause des mauvaises conditions météorologiques. Le gros point négatif ce sont les camping-cars installés de partout. Le gérant explique que la gratuité

de l'aire de camping-car de la Mure leur cause du tort et que cette dernière étant gratuite, la commune de La Mure n'encaisse plus de taxe de séjour. Mme Dechaux explique que l'aire de camping-car a été rendue gratuite car la maintenance de la barrière était très chère de l'ordre de 5.6k€ par an alors que le chiffre d'affaires est de 800€ par an. La commune a décidé d'essayer ce mode de fonctionnement cette année. Le bilan tiré est que l'aire n'a jamais été aussi fréquentée.

M. Pez explique que les campings ont également des charges à payer et que la gratuité de cette aire cause du tort. Il faudrait donc uniformiser l'accueil des camping-cars sur le territoire.

M. le président conclut qu'il n'est pas possible de trouver une solution aujourd'hui mais qu'il faut travailler sur le sujet.

M. Pez synthétise en expliquant que le temps fort était du 25 juillet au 13 août. La clientèle est une clientèle fidèle et familiale qui est présente sur des locations longue durée (jusqu'à 3 semaines).

- Mme Couhin pour le gîte les Valérianes et la commune de Corps : Le bilan est bon sur juillet et août ; il s'agit aussi d'une clientèle fidèle et familiale qui loue sur des longs séjours (15 jours). Au printemps, pas de location et les chiffres sont globalement en baisse par rapport à l'année dernière.

Pour la commune de Corps, ils ont constaté une baisse du nombre de vacanciers à cause du mauvais temps. Concernant les camping-cars, une réflexion est en cours car ils ont des départs non payés. Ils se renseignent pour une délégation de l'aire à un privé mais cela est relativement onéreux. Pour information, la nuitée est à 8€.

M. le président demande si les chiffres de fréquentation du sanctuaire de Notre Dame de la Salette sont bons pour la saison estivale. Mme Couhin explique que la saison a été très bonne avec une forte fréquentation.

- M. Rebreyend pour l'Ecurie du Serre et le Gîte du Mas : Pour le centre équestre, la saison touristique a été très bonne ce qui a permis de faire travailler 2 personnes à temps plein. Il y a un très bon retour des personnes passant par l'Office du tourisme. Le partenariat avec le Petit Train de la Mure n'a pas été concluant mais il s'agissait d'une première, à améliorer pour l'année prochaine. Pour le gîte, la clientèle n'est pas liée exclusivement au tourisme car c'est un bien de 40 couchages loué essentiellement les week-ends.

Pour le bilan Gîtes de France, la saison a été relativement bonne notamment pour les mois de juillet et août ; les chiffres sont en croissance depuis 2 ans. Ils constatent un allongement de la durée des séjours avec des difficultés pour louer la dernière semaine d'août. La clientèle est en recherche constante d'activités.

- M. Battistel pour l'ESF : Il explique que l'été est consacré à la préparation de l'hiver. Une structure est en cours de création afin de proposer des activités de groupe durant l'été, comme en hiver. Il s'agit de Mon Expérience Montagne (MEXM), qui est lié à toutes les écoles de ski en France, avec la possibilité d'embaucher des accompagnateurs en montagne. L'objectif est d'éviter la perte de clientèle.

- M. Brugnera pour la commune de Mayres-Savel : En mai et juin il y a eu très peu de monde sauf les jours de beau temps. Les mois de juillet et août ont permis de compenser les baisses. L'affluence des week-ends a créé des problèmes de sécurité avec des voitures garées de partout et des problèmes d'insalubrité notamment avec les vans aménagés. Il explique que le parking géré par le Sivom était plein tout l'été et qu'il faudra être attentif au montant reversé lors de la déclaration du 3^{ème} trimestre de la taxe de séjour.

- M. Collaud pour la commune de la Morte : Concernant le gîte géré par Gîtes de France, le chiffre d'affaires a été multiplié par 2. Il y a eu du monde à partir du mois de mai, notamment beaucoup de randonneurs qui venaient pour une durée de 2 jours et beaucoup de groupes. Pour l'aire de camping-car, la saison a été très bonne. Un mobil-home sanitaire a été mis en place (en location actuellement et la commune réfléchit à en acquérir un neuf ou d'occasion car le transport de ce dernier est très coûteux). Lorsque la météo était bonne les gens ont rallongé leur séjour. En septembre, peu de monde à cause de la pluie et courant de l'été, l'aire a atteint son effectif maximum (40 à 45 camping-cars). Le prix de la nuit est de 7€ par camping-car (eau et électricité compris). Les élus interpellent les camping-cars stationnant en dehors de l'aire et celle-ci est gérée par une personne qui vit gratuitement sur l'aire à l'année et en contrepartie se charge des encaissements.

- Mme Battistel Marie-Noëlle pour le gîte la grange des Chambons: Concernant le gîte 12 places en gérance chez Gîtes de France, la saison s'est bien passée avec une forte hausse des séjours de courte durée, notamment les week-ends entre avril et octobre. C'est un phénomène assez nouveau. Les mois de juillet et août étaient complets sauf la dernière semaine d'août et la 1^{ère} semaine de juillet.

M. Rebreyend, représentant Gîtes de France, explique que les gîtes doivent s'adapter pour louer plus facilement les week-ends. Les clients recherchent des séjours de courtes durées notamment hors saison. M. le Directeur explique qu'à ce jour il y a peu d'offres à la nuitée ou sur 2 nuitées sur le territoire.

- M. Maugiron pour la commune de Valbonnais : Les hébergements étaient complets pour le week-end de pentecôte avec le festival des montagnards. Les week-ends de juin, juillet et août étaient pleins ainsi que la période du 20/07 au 25/08. La commune a rencontré des problèmes liés au stationnement et à l'évacuation des déchets. La commune compte 518 habitants à l'année et en pleine saison, ils montent à 670 habitants avec les résidences secondaires, auxquels il faut rajouter les 800 personnes au camping.

La supérette a eu une très bonne activité avec des amplitudes horaires allant de 7h30 à 19h00. La pompe à essence et la borne électrique ont été bien utilisées notamment par les motards. Sur la commune, il n'y a pas d'aire aménagée pour les camping-cars. La clientèle est surtout familiale avec beaucoup de randonneurs et de cyclistes. Il s'agit surtout d'une clientèle en demande d'activités, qui a consommé au niveau local (ferme, maraîchers...). La qualité de l'eau a été bonne sauf en juin et début juillet à cause des pluies. Beaucoup de manifestations ont été organisées durant l'été autour du plan d'eau. La commune, de son côté, doit fournir des efforts pour développer les parkings.

- Mme Déchaux pour la commune de la Mure : La commune a offert un programme d'animations cet été notamment avec la Mure du son. Aucune annulation n'a été faite à cause de la météo. Le choix de changer de place chaque vendredi a été fait afin que les différents commerces profitent des retombées. Les autres animations ont été portées par les associations et ces dernières ont amené beaucoup de monde sur la commune, comme le Trail des Passerelles par exemple.

- Mme Passelande pour le Petit Train de La Mure : La saison n'est pas encore terminée mais la fréquentation a été bonne, avec le printemps qui a été sauvé grâce à la présence des groupes. Des partenariats ont très bien fonctionné comme celui avec la Mira et la Mine Image. Certaines animations n'ont pas été concluantes mais l'animation théâtrale du jeudi soir fonctionne bien. Des animations sont à venir avec Halloween et le train de Noël. Une forte présence sur les salons afin de vendre le territoire et les sites touristiques est primordial et il

faut arriver à proposer des activités sur les week-ends. Globalement, les chiffres sont en amélioration.

- M. Gerbi pour le Mas du Lac et la commune de Monestier d'Ambel : Concernant les gîtes, le début de saison a été compliqué à cause du mauvais temps ; la clientèle est venue plutôt les week-ends de beau temps. Sur les périodes de juillet et août, les touristes sont restés sur de longues périodes (2 à 3 semaines). Il s'agit majoritairement d'une clientèle familiale et étrangère. Les touristes sont à la recherche d'activités à la journée et sont prêts à s'éloigner géographiquement. Il a fallu ouvrir des séjours sur des courtes durées pour remplir les gîtes. L'ouverture de l'aire de camping-car en partenariat avec France Passion a très bien fonctionné et cela a généré de l'activité pour l'auberge avec une clientèle qui consomme (panier moyen de 90€).

M. le président explique que le concept de France Passion est intéressant notamment pour l'agritourisme.

M. le directeur explique qu'il serait intéressant que les campings et les maires disposant d'aire de camping-car travaillent ensemble afin de créer une offre homogène sur le territoire.

Concernant le gîte de Pellafol, la clientèle est compliquée. Il s'agit surtout de randonneurs qui souhaitent dormir une nuit à des coûts bas. Le problème est que les coûts de ménage sont importants et que la rentabilité n'est pas assurée pour des séjours aussi courts. Le maire a également rencontré des problèmes de stationnement sauvage. Pour remédier au problème, un système de convocation en mairie a été mis en place et cela a plutôt bien fonctionné.

- M. Faure pour la commune de Laffrey : Le tourisme sur la commune est surtout un tourisme de propriétaire. Le travail effectué par la gendarmerie et la région a porté ses fruits avec une amélioration cette année. Sur l'été, il y a plusieurs manifestations qui montent en puissance notamment l'UT4M, le Rallye du Trièves... Avec son lac, la commune de Laffrey est un terrain de jeu « sympa ».

La commune ne dispose pas d'aire aménagée pour les camping-cars. Elle travaille avec la commune de Saint Théoffrey et dispose de 2 gardes assermentés (gardes de pêche qui ont le pouvoir de police) et 6 réservistes. Avec leur aide, le stationnement s'est amélioré.

Bilan de Matheysine Tourisme et axes de réflexion pour l'avenir

M. le directeur présente les slides de fréquentation des bureaux d'information touristique de cet été et fait remonter les différentes remarques positives et négatives, recueillies tout au long de la saison par le personnel d'accueil. Il explique que l'office va travailler pour répondre à ces différentes remarques. Il explique les brochures les plus demandées et les demandes phares.

M. le directeur présente les missions complémentaires réalisées par le personnel de l'office : Le label Toutourisme, l'enquête flux vision qui a enregistré les flux autour du lac de Laffrey (le personnel d'accueil a participé à la réalisation de cette enquête), une forte participation du personnel d'accueil pour la communication sur les réseaux sociaux et l'aménagement du bureau de la Gare du Temps qui est en cours.

M. le directeur présente rapidement le bilan communication de la saison estivale. Il s'agit d'une année exceptionnelle concernant la venue des médias sur le territoire. M. le président rappelle que les accueils presse sont très importants car le territoire matheysin est encore méconnu touristiquement.

M. le directeur présente ensuite le bilan du travail de Fanny, chargée de projet et du réseau des socio-professionnels. Son travail a conduit à l'élaboration d'un guide des formations. M. Gerbi souligne l'excellent travail fait par Fanny. De nouvelles brochures et de nouveaux outils sont en cours de création. 2 guides ont été produits : guide des hébergeurs et guide des restaurateurs. Il y a sûrement des manques mais cela va permettre d'épurer les bases de données et d'avoir une mise à jour pour les prochaines éditions (version numérique uniquement en téléchargement).

Les axes de réflexion pour l'avenir sont présentés par le directeur :

- Une refonte du parcours vélo sur le territoire : un travail sur le label vélo est à faire avec les hébergeurs, restaurateurs et prestataires d'activités.
- Un souhait d'obtenir la marque Qualité Tourisme, les équipes travaillent déjà en ce sens.
- Une réflexion à mener concernant les aires des camping-cars, mais aussi l'éventuelle création d'une cartographie pour le stationnement des vans.
- La présence éventuelle sur des salons à l'international notamment concernant le sanctuaire Notre Dame de la Salette avec la promotion des activités journalières autour du sanctuaire.

M. Gerbi explique la labellisation en cours du tour de l'Obiou.

Mme Déchaux explique que la commune de La Mure est référencée village étape avec beaucoup de séjours sur les week-ends.

M. Rebreyend explique que l'hébergement à la nuitée pour les hébergeurs présente des contraintes et que cela est compliqué économiquement. M. le directeur explique qu'un travail est à faire et M. le président entend les contraintes liées à ce type de séjour et qu'il est important d'en discuter pour trouver des solutions ensemble.

Perspectives d'évolution de Matheysine Tourisme

M. le président explique qu'un questionnement est en cours sur l'évolution de Matheysine Tourisme depuis un an. En effet, le constat est fait qu'il est difficile de réunir l'ensemble des membres du comité de direction bien que la présence de ses membres se soit améliorée depuis plusieurs réunions. Le problème soulevé est que les membres élus de l'assemblée sont nommés pour 6 ans et que certains ont arrêté leur activité. Leur domaine d'activité n'est donc plus représenté au Codir.

M. le président se demande aussi comment redynamiser la commission tourisme au sein de la communauté de communes. L'objectif est de prendre le temps de réfléchir et d'échanger sur la structure et que tout le monde comprenne les intérêts et les contraintes de chacun. L'objectif étant d'avoir un outil au service du tourisme, avec des projets en cours à la communauté de communes, et faire davantage de réunions thématiques avec les personnes intéressées.

Mme Battistel demande s'il est possible de nommer la structure et non pas une personne. Cela est impossible car, dans les statuts, il est obligatoire de nommer une personne dans la liste des socio-professionnels. Afin de remplacer une personne, il faut que le membre démissionne pour que la présidente de la Communauté de Communes (CCM) puisse nommer une nouvelle personne.

M. le président rappelle que, sous ce mandat, la représentativité des socio-professionnels a été souhaitée.

Mme la présidente de la CCM explique que la réflexion sur la structure est en cours car les charges de fonctionnement sont lourdes à porter pour l'office, alors que la CCM a des services en place qui peuvent gérer son fonctionnement et, de ce fait, les membres de Matheysine Tourisme pourraient se consacrer davantage à la promotion touristique. M. Brugnera expose que la gestion du personnel pourrait être faite par la CCM et Mme Battistel rebondit en indiquant que la structure pourrait être intégrée comme le service petit enfance et Matheysine Développement.

Mme la présidente indique qu'il s'agit des prémices d'une réflexion à mener et l'intérêt est de faire participer les personnes qui souhaitent faire avancer le tourisme. Aujourd'hui, on se prive de personnes compétentes.

Il faut donc faire un état des lieux et réfléchir aux perspectives de la structure de l'EPIC.

Le comité de direction est clôturé à 12h30.